



**COMMUNE  
D'EPIAIS-RHUS  
(95810)**

Date de convocation :  
19/06/2024

Date d'affichage :  
19/06/2024

Nombre de conseillers : 15

EN EXERCICE : 15  
PRESENTS : 9  
VOTANTS : 15

**OBJET :**

**Mission temporaire avec le  
CIG (Centre Interdépartemen-  
tal de Gestion)**

Certifié exécutoire par le Maire,  
compte tenu de la transmission  
en préfecture, le :  
et de la publication le :

Envoyé en préfecture le 01/07/2024

Reçu en préfecture le 01/07/2024

Publié le

ID : 095-219502135-20240627-222024-DE

Berser  
Levrault

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 22/2024**

*L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-sept juin à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Brahim MOHA, Maire.*

*Etaient présents : Brahim MOHA, Maire, Carine ANNEQUIN, Dominique LOIZEAU, Angelo NORIS, adjoints au Maire, Philippe PELLÉ, Brigitte FESSY, Sylvia DURAND, Eric SAUVE, Véronique PARENT, conseillers municipaux*

*Absents représentés : Christian SCHMUTZ, pouvoir à Carine ANNEQUIN ; Eric CATHELINAUD pouvoir à Eric SAUVE ; Emilie VALETTE pouvoir à Angelo NORIS, Elodie HARDY pouvoir à Brahim MOHA, Maëva RESSOUCHES pouvoir à Brigitte FESSY, Christian BOUCLY pouvoir à Philippe PELLÉ  
Le quorum est atteint.*

*Mme Brigitte FESSY a été désignée secrétaire de séance*

-----  
Considérant que le CIG (Centre Interdépartemental de Gestion) dispose d'un service de mission temporaire pour palier à l'absence de personnel communal,

Ce service permet la mise à disposition, temporaire, d'un agent pour remplacer le personnel communal absent.

Le CIG s'occupe de recruter un agent de remplacement en fonction des besoins précis de la commune,

Le Maire propose de signer une convention avec le CIG dans le cadre de ce service de mission temporaire,

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

APPROUVE le principe de mise à disposition d'un agent dans le cadre du remplacement temporaire de personnel communal,

AUTORISE le Maire à signer une convention avec le CIG en ce sens.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,  
Brahim MOHA

